



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 28.05.2020

Numéro de publication: SR01-0000002654

Canton: GE

Entité de publication:

Antoine Berthoud, Rue de la Corraterie 14, 1204 Genève

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus ITALIAN PUB SA avec MONTIGU SA

2. Publication

Organisation transférante:

ITALIAN PUB SA
CHE-183.975.744
boulevard Carl-Vogt 20
1205 Genève

Organisation reprenante:

MONTIGU SA
CHE-330.460.715
chemin de Vers 14
1228 Plan-les-Ouates

Publication de la fusion dans la FOSC: 25.05.2020

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

25.08.2020 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Antoine Berthoud
Rue de la Corraterie 14, Postfach 5209, 1211 Genève 11
1204 Genève